



PLACE ROLAND-BÉGUELIN ET ZONE DE RENCONTRE EN VIEILLE VILLE

Rapport suite à la consultation publique de février-mars 2021



Mai 2021

Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, route de Bâle 1, 2800 Delémont,
tél. 032.421.92.92, uetp@delemont.ch

Structure et nature du rapport

La structure reprise ici est celle du questionnaire, complétée avec la synthèse des avis récoltés. Les choix retenus à ce stade seront ensuite affinés lorsque les études auront été mises à jour sur la base de la présente consultation, et que le Conseil communal se sera déterminé. Le Conseil de Ville prendra position lors de la votation du crédit pour l'étude détaillée du projet.

Préambule

La consultation publique s'est déroulée de début février à début mars 2021 et a fait l'objet d'une large information pour toucher au maximum les milieux concernés et l'ensemble de la population.

Il est important de rappeler en préambule que les opinions sont parfois convergentes, diverses, voire totalement opposées. Le rapport contient un bref résumé des retours reçus et ne peut pas représenter tout ce qui a été exprimé. Au vu des divergences, des pesées d'intérêts devront être faites à chaque fois pour rechercher une solution qui réponde au mieux aux besoins.

Les avis donnés ici concernent les habitants, associations, commerçants et partis politiques qui ont répondu à la consultation. A titre d'exemple, s'il est indiqué que toutes les associations sont favorables à une mesure, cela signifie que toutes les associations ayant pris part au questionnaire sont favorables, mais pas forcément les autres qui ne se sont pas exprimées. Ou, si par exemple sous « habitants », il est mis une proposition x ou y, cette dernière peut avoir été faite par un ou quelques habitants, mais ne représente pas forcément l'avis de tous les habitants ayant répondu.

1. Questions générales

La Ville a reçu près de 70 prises de position de la part d'habitants (de la Vieille Ville ou de Delémont voire de communes voisines), de commerçants et restaurateurs, de partis politiques (malheureusement pas tous) et d'associations. Ces retours sont précieux car ils donnent une très bonne vision globale de l'avis des usagers de la Vieille Ville et de la Place Roland-Béguelin en particulier.

2. La Place Roland-Béguelin et la Vieille Ville en général

2.1. A votre avis, quel est l'objectif ou quels sont les objectifs majeurs auxquels le réaménagement de la Place doit répondre (chapitre 4.2.2 avec tous les objectifs par thèmes du rapport) ?

Habitants :

Il existe une très forte volonté d'obtenir une place conviviale pour se retrouver (offrant de la mixité sociale et intergénérationnelle), avec de la végétation, en particulier des arbres pour l'ombre, d'avoir la possibilité de s'asseoir ailleurs que sur une terrasse sans obligation de consommer (bancs, chaises longues en bois), tout en valorisant l'aspect historique et patrimonial de la place. Certains souhaitent également que des animations s'y déroulent (foires, théâtre, spectacles itinérants, etc.).

Associations :

Une grande importance est donnée à l'accessibilité pour tous (personnes avec handicap), à la convivialité, à la végétalisation en lien avec la lutte contre le réchauffement climatique, à la nécessité d'offrir la possibilité de s'arrêter ailleurs qu'en terrasse (fonction première publique et non commerciale de la place), et également de permettre des activités culturelles.

Commerçants :

Il y a la volonté d'avoir une place accueillante et plus dynamique. Le confort et l'esthétique sont primordiaux ainsi que l'utilisation de ressources locales. De plus, il est considéré comme important d'offrir de la polyvalence pour organiser des concerts, par exemple.

Partis politiques :

La volonté exprimée est d'avoir une place conviviale et tout public, toujours avec la possibilité de s'asseoir ailleurs que sur une terrasse, et de renforcer la végétation avant tout. Il est souhaité un lieu de rencontre piétonnier en créant un espace de déambulation attractif.

BILAN ET PROPOSITION

La plupart des avis exprimés ont une vision similaire et souhaitent une place plus conviviale et attractive, retrouvant davantage une fonction publique et culturelle, accessible à tous (mixité), et en donnant une importance significative à la végétalisation. Le projet qui sera retenu mettra l'accent sur ces aspects puisqu'ils constituent les objectifs de base pour la future place.

2.2. A votre avis, quel est l'objectif ou quels sont les objectifs majeurs auxquels le réaménagement de la Vieille Ville en zone de rencontre doit répondre (chapitre 4.2.2 avec tous les objectifs par thèmes du rapport) ?

Habitants :

Les avis sont très partagés, allant d'une Vieille Ville 100% piétonne à la conservation de l'état existant. Globalement, la volonté est de renforcer le caractère convivial de la Vieille Ville et de limiter la voiture et les possibilités de stationnement, avec un équilibre à trouver pour garder l'accès aux personnes devant venir en voiture et éviter qu'elles aillent ailleurs (au moins avec du stationnement directement à proximité des commerces). Pour certains, les objectifs majeurs sont la bonne cohabitation des différents usagers, ou encore le renforcement de la végétation.

Associations :

Elles sont favorables à une Vieille Ville plus conviviale, pour certaines avec une zone piétonne ou du moins en favorisant plus la mobilité douce, et en amenant davantage de végétation.

Commerçants :

La plupart des réponses indiquent que la zone piétonne ou de rencontre n'est pas du tout souhaitée et que l'accès au sein de la Vieille Ville pour tous doit être conservé comme actuellement pour assurer son dynamisme.

Partis politiques :

Ils sont en faveur de l'attractivité et de la qualité de vie, avec davantage de végétalisation et de place pour la mobilité douce en instaurant une zone de rencontre et en créant un espace de déambulation attractif pour les piétons.

BILAN ET PROPOSITION

Les participants à la consultation souhaitent une Vieille Ville conviviale offrant une bonne cohabitation entre les différents usagers et, pour la plupart, avec plus de végétation. La zone piétonne est demandée dans certains cas, alors que d'autres préfèrent conserver la zone 30 actuelle. Pour ces derniers, il est nécessaire de conserver une facilité d'accès à la Vieille Ville pour faire vivre les commerces. La majorité des avis exprimés est en faveur de la zone de rencontre qui offre un consensus. Cela sera précisé dans le chapitre 4 (mobilité). Les questions de convivialité, cohabitation, végétalisation et accessibilité sont bien prises en compte par la Municipalité en tant que notions essentielles au bon développement du centre historique.

3. Contraintes du site

Sur une échelle de 1 (pas important) à 5 (très important), comment noteriez-vous les contraintes techniques (chapitre 5.4 du rapport) en regard des deux variantes proposées et selon celle que vous retiendriez (voir tableau synthétique en annexe 1 – pages 35-36) ?

Les moyennes ci-après montrent que les avis sont parfois très différents puisqu'elles se situent toutes entre 3.1 et 3.5. Il y a autant des 1 que des 5 dans chaque catégorie. Les résultats soulignent toutefois que le fait d'avoir un unique chantier ou plusieurs (à chaque fois qu'un arbre doit être remplacé) est noté comme la contrainte la plus lourde.

3.1. Financière ?

Moyenne : 3.20

La note mise le plus souvent est le 5 (20 avis dans ce sens). 26 avis indiquent que la contrainte a peu d'importance (notes 1 et 2) et 31 avis y accordent beaucoup d'importance (notes 4 et 5). La différence n'est pas grande, ce qui donne une moyenne proche de 3.

3.2. Sécurité – respect des normes de protection incendie ?

Moyenne : 3.29

Ici la note donnée le plus est également le 5 (18 fois), puis le 3 (16 avis neutres). Seuls 9 personnes ont mis la note 1. L'importance accordée à la sécurité est donc légèrement plus élevée que pour l'aspect financier.

3.3. Esthétique – alignement des arbres à court et à long terme ?

Moyenne : 3.12

Les notes 3 et 5 ont chacune été exprimées 18 fois, puis la note 1, quant à elle, 15 fois. Légèrement plus de voix donnent de l'importance à cette contrainte, mais elle reste la moins bien notée.

3.4. Exploitation – un seul chantier ou plusieurs chantiers sur plusieurs dizaines d'années ?

Moyenne : 3.43

28 avis ont donné la note 5, puis 16 ont donné la note 1. Également 11 avis ont mis la note 4, et 7 avis la note 2. Cela montre clairement qu'il s'agit de la contrainte majeure pour les participants à la consultation.

3.5. Autre contrainte importante à votre sens ?

Les éléments suivants sont sortis à plusieurs reprises :

- La lutte contre le réchauffement climatique avec le maintien d'arbres sur la place, la biodiversité, le respect de l'existant, l'écologie.
- Les modalités des travaux pour ne pas porter préjudice aux commerces et aux restaurants : éviter des problèmes d'accès et d'utilisation de la place, une détérioration de l'image et une augmentation des nuisances que verrait une Vieille Ville régulièrement en chantier (remarque donnée plusieurs fois ici en plus de la question 3.4, ce qui montre que ce point est prépondérant).
- Sentiment de quelques personnes et milieux que les contraintes sont surestimées et que le projet ne doit pas se baser là-dessus, mais sur ses apports en termes de nature en ville et de convivialité principalement.
- Accessibilité à garantir pour tous, dont pour les personnes malvoyantes et en situation de handicap.

BILAN ET PROPOSITION

Il en ressort clairement que la préoccupation majeure pour ce projet est la répétition des chantiers sur le long terme et des nuisances qui y seraient liées. La sécurité vient en deuxième position. Il a également été relevé que la lutte contre le réchauffement climatique et la biodiversité sont des aspects prépondérants à prendre en compte. La Municipalité est bien consciente de ces contraintes et est très sensible à la problématique climatique. Il en sera évidemment tenu compte dans la suite du projet de réaménagement de la place et pour l'avenir de la Vieille Ville de manière plus globale.

4. Mobilité

4.1. Etes-vous favorable à la mise en zone de rencontre de la Vieille Ville (limitation de la vitesse à 20km/h et priorité aux piétons), au lieu de la limitation à 30km/h actuelle (chapitre 5.2 du rapport, dont les mesures faites en 2019) ?

Oui - 52

Non - 15

Habitants :

La majorité des participants soutiennent le projet de zone de rencontre, certains seraient même pour une zone piétonne. Des avis, moins nombreux, souhaitent laisser la zone 30 actuelle compte tenu du contexte de Delémont qui reste une ville à la campagne.

Certains souhaitent avant tout une Vieille Ville conviviale et attractive : peu importe le régime de vitesse, ce sera la qualité des aménagements qui primera. De bons aménagements sont essentiels pour que ça fonctionne, et la zone de rencontre ne peut pas être établie ainsi juste en changeant des panneaux.

Il est demandé davantage de contrôles par la Police pour le stationnement et la vitesse. De manière globale, un équilibre est à trouver pour conserver une facilité d'accès de la Vieille Ville (ne pas défavoriser les commerces et autres activités) tout en évitant le trafic de transit. Il est nécessaire de penser aux piétons, et également aux cyclistes.

Associations :

Il est rappelé qu'il est important d'intégrer le vélo, notamment en développant le stationnement deux-roues. Plusieurs réclament une zone piétonne et pas seulement une zone de rencontre.

Commerçants :

La majorité est réticente à la zone de rencontre qui pourrait amener ensuite à une zone piétonne, et ainsi réduire fortement l'accès à la Vieille Ville et diminuer la clientèle (pour des courses rapides notamment) dans une ville restant de taille relativement petite et campagnarde.

Partis politiques :

Un groupe souhaiterait aller plus loin avec une zone piétonne et un autre groupe rend attentif au fait qu'en cas de zone de rencontre, un reverdissement substantiel est nécessaire. La majorité est favorable, et souhaiterait même des mesures plus fortes.

BILAN ET PROPOSITION

Les avis sont majoritairement pour la zone de rencontre ; cette solution semble la plus adaptée à court terme. La volonté parfois exprimée de créer une zone piétonne sera à examiner par la suite, mais il est important d'avancer par étape et la zone de rencontre constitue un bon consensus et est ainsi retenue pour le présent projet. Comme il est indiqué dans plusieurs avis, il sera important de ne pas uniquement changer le régime de vitesse à 20km/h mais également de faire des aménagements sur les rues concernées pour obtenir une zone de rencontre digne de ce nom. Il en est pris note, mais les aménagements qui touchent l'ensemble des rues resteront limités dans un premier temps, de grands travaux de réaménagement de la rue de l'Hôpital et de la rue de Fer notamment interviendront plus tard. L'arborisation complémentaire de la rue du 23-Juin sera déjà une action dans ce sens.

4.2. Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, la Vieille Ville a été fermée à la circulation routière les samedis matins pour le marché hebdomadaire. Cette mesure a été reçue favorablement par les différents milieux et la question s'est posée de fermer la Vieille Ville du vendredi 17h30 au dimanche soir, pour offrir une ambiance plus conviviale durant les week-ends (zone piétonne éphémère). Dans tous les cas, les accès d'urgence pour les personnes à mobilité réduite et les livraisons resteraient possibles, ainsi que pour les ayants-droit.

4.2.1. Quel est votre avis sur une fermeture les samedis matins durant la marché (également hors Covid) (chapitre 5.2 du rapport) ?

Favorables - 57

Défavorables - 10

Habitants :

Dans les quelques commentaires, il est notamment exprimé qu'actuellement certaines voitures passent quand même et roulent trop vite (problème de sécurité). Autrement, la configuration « covid » du marché est appréciée par la plupart pour sa convivialité. Des animations pourraient compléter le marché après la pandémie en conservant cette configuration. Quelques avis s'opposent toutefois à la fermeture du samedi matin pour des questions d'attractivité et d'accès aux commerces.

Associations :

En grande majorité, les avis sont favorables, en demandant toutefois de bien autoriser également l'accès aux vélos sur l'ensemble de la Vieille Ville.

Commerçants :

Les avis sont plutôt réticents ; si la zone de rencontre est mise en place avec des bons aménagements cela suffira sans mesures complémentaires le samedi matin, ou une zone piétonne peut être acceptée à condition qu'il y ait un réel parking d'envergure à côté de la Vieille Ville. Le caractère essentiel des places de stationnement très proches des commerces est également exprimé.

Partis politiques :

Tous sont favorables, deux souhaitent conserver la configuration « covid » du marché et un souhaite qu'il soit remis sur la rue de l'Hôpital dans sa configuration d'origine.

BILAN ET PROPOSITION

Les avis sont très majoritairement favorables à la fermeture à la circulation de la Vieille Ville les samedis matins pour le marché. L'accessibilité des commerces doit toutefois rester une préoccupation. La Municipalité propose de poursuivre la fermeture les samedis matins après les mesures liées à la pandémie de Covid-19.

4.2.2. Et sur l'ensemble des week-ends (voir rapport – page 16) ?

Favorables - 48

Défavorables - 19

Les commentaires sont similaires à la question « uniquement pour le samedi matin », avec un peu plus de retenue tout de même, principalement quant au manque d'animation les dimanches.

Habitants :

Cette mesure impliquerait de prendre des mesures d'accompagnement, comme certains le font remarquer, avec plus d'ouvertures des restaurants le dimanche, l'agrandissement (en souterrain) du parking de l'Etang, l'instauration d'un petit train touristique par exemple. Ou cela pourrait faire l'objet d'un test sur une période donnée pour commencer, ou se faire uniquement certains week-ends lorsqu'il y a des animations particulières ; actuellement la Vieille Ville est trop peu fréquentée le dimanche pour que la mesure se justifie selon plusieurs habitants.

Associations :

Les avis sont partagés. Il est demandé qu'au moins l'accès pour les personnes à mobilité réduite soit maintenu, ainsi que l'accès aux vélos. Un avis indique que cette mesure ne serait intéressante qu'en cas de manifestations.

Commerçants :

Les avis sont partagés, avec une grande réticence quant à la perte d'attractivité que subirait la Vieille Ville si l'accès est fermé. Un avis indique également que cette mesure serait intéressante uniquement lors de manifestations.

Partis politiques :

Tous sont favorables ; un avis propose que la fermeture se fasse uniquement en été.

BILAN ET PROPOSITION

Les avis sont favorables à cette mesure, mais dans beaucoup de cas à condition que la Vieille Ville soit animée. En effet, en particulier le dimanche, le centre historique est peu vivant et la mesure n'aurait que peu d'utilité et d'attrait s'il n'y a pas des manifestations. L'idée d'une fermeture sur l'ensemble du week-end sera étudiée par la Municipalité, en particulier durant la saison estivale et lors de manifestations ; des mesures d'accompagnement seraient nécessaires.

4.3. Le projet propose également une réorganisation du stationnement en Vieille Ville principalement afin de planter des arbres supplémentaires sur le rue de l'Hôpital et pour aménager des arrêts de bus conformes aux normes. Il est prévu de déplacer 4 places de stationnement aujourd'hui situées devant le Mini Marché à la rue de l'Hôpital côté Ouest et dans les rues attenantes.

Etes-vous favorable à cette réorganisation qui maintient le nombre de places actuelles (chapitre 5.3 du rapport) ?

Favorables - 38

Défavorables - 25

La formulation de la question pouvait porter à confusion, et il en a été tenu compte dans les réponses transmises. Certains avis défavorables sont pour supprimer totalement ces places de parc (alors que la majorité des avis défavorables souhaitent conserver l'état actuel).

Habitants :

Bien que les avis soient en majorité favorables, ils rendent attentifs au fait que l'accès aux commerces, en particulier le Mini marché, doit bien être pris en compte vu leur importance pour la vie en Vieille Ville. Les arrêts de bus seraient aussi envisageables plus à l'Ouest pour ne pas supprimer des places de parc à cet endroit. Un contrôle par la Police notamment pour que les places 15 minutes fonctionnent est demandé.

Associations :

Les associations sont plutôt contre et souhaitent que les places de stationnement soient réduites au profit de la nature en ville principalement. Il est également demandé comme condition d'en profiter pour ajouter du stationnement vélos, insuffisant aujourd'hui notamment lors du marché.

Commerçants :

Il est réellement souhaité que le Mini marché ne soit pas péjoré, ce qui serait le cas avec cette mesure selon le commerçant concerné. Le maintien des places est indispensable notamment pour l'approvisionnement. De plus, l'arrêt de bus pourrait sans autres être installé plus à l'Ouest.

Partis politiques :

Deux avis sont favorables et un parti s'est abstenu car il préférerait ne pas compenser les places et utiliser ces espaces pour la végétation et la mobilité douce.

BILAN ET PROPOSITION

La majorité souhaite plutôt cette réorganisation. Dans les avis contraires, certains souhaitent réduire le stationnement en Vieille Ville alors que d'autres veulent le conserver comme actuellement. Le déplacement plus à l'Ouest de l'arrêt de bus sera étudié. La réorganisation proposée avec compensation offre une bonne solution d'entre-deux. La problématique pour le Mini Marché va toutefois encore être examinée avec le commerçant concerné afin de ne pas péjorer ce commerce dans ses activités (livraisons à domicile et approvisionnement).

4.4. L'adaptation du régime de stationnement pour les 3 places situées sur la rue de l'Hôpital au nord de la Place Roland-Béguelin est proposée avec une limitation de 15 minutes pour une meilleure rotation des voitures et plus de disponibilités des places pour les achats rapides notamment ou le chargement des marchandises.

Etes-vous favorable à cette adaptation (chapitre 5.3 du rapport) ?

Favorables - 58

Défavorables - 8

Habitants :

Il est demandé que les contrôles soient plus réguliers pour éviter que les voitures ne restent pas plus de 15 minutes.

Associations :

Des contrôles réguliers sont également demandés.

Commerçants :

Il est demandé ici aussi que les contrôles soient renforcés.

Partis politiques :

Un parti est défavorable et souhaite que ces places soient supprimées au lieu d'adapter et laisser le même nombre de places qu'aujourd'hui, et de procéder à une diminution globale du stationnement en Vieille Ville. Un des deux partis favorables demande à ce que des moyens soient mis en œuvre pour faire respecter la limitation à 15 minutes.

BILAN ET PROPOSITION

Les avis sont très largement favorables. Comme plusieurs l'ont fait remarquer, des contrôles plus réguliers seront à mettre en place pour assurer le respect des 15 minutes maximum.

5. Variantes d'aménagement

Variante A : Conservation de 8 arbres, avec murets autour des existants pour les maintenir à niveau par rapport au réaménagement de la surface de la place, et remplacement 1 à 1 progressivement (potentiellement 8 chantiers étalés sur le temps) ou par lots (environ 3-4 chantiers étalés).

5.1. Etes-vous favorable à cette variante A, en tenant compte des contraintes du site (chapitre 5.5.1 du rapport et tableau comparatif en annexe 1) ?

Favorables – 22

Défavorables – 44

Un tiers des réponses est favorable à la conservation de 8 arbres existants et à leur remplacement progressif. Les deux autres tiers sont contre.

Habitants favorables - 14 :

La volonté est de conserver les arbres le plus longtemps possible comme ils sont encore sains et sont caractéristiques de la place et plus largement du centre historique. Ils offrent un ombrage intéressant contrairement à de nouveaux arbres qui seront plus petits au départ.

Habitants défavorables - 35 :

Selon ces personnes, les nuisances des chantiers seront étalées sur le temps ; il est important de pouvoir profiter pleinement de la place au plus vite et sans travaux qui reviennent régulièrement. Le problème des coûts élevés et de la sécurité (en cas d'incendie) sont également mentionnés. L'utilisation diversifiée de la place ne sera pas possible en gardant les allées d'arbres telles qu'elles sont actuellement selon les avis défavorables aux deux variantes proposées.

Associations favorables - 3 :

Cette variante permet la conservation des arbres quant à l'aspect affectif, d'héritage (image de la substance ancienne de la place à préserver) et biologique (biodiversité). Il est indiqué que le fait de faire table rase est trop réducteur.

Associations défavorables - 4 :

Les avis sont pour un unique chantier et éviter des coûts trop élevés.

Commerçants favorables – 3 :

Il est souhaité que les arbres soient conservés puisqu'ils sont sains (ce qui n'est pas totalement le cas).

Commerçants défavorables - 4 :

Un unique chantier est demandé pour ne pas impacter trop longtemps les activités se déroulant dans le secteur (terrasses, etc.) et éviter des coûts trop élevés.

Partis politiques favorables - 2 :

Il est demandé de conserver les arbres (ou de les remplacer le plus tard possible) et un avis demande de ne pas niveler la place pour faciliter les travaux lors des remplacements des arbres et avoir un unique grand chantier au départ.

Parti politique défavorable - 1 :

Une variante C est proposée.

BILAN ET PROPOSITION

Seul un tiers des avis sont en faveur de la variante A. Toutefois, les partis politiques sont en majorité pour cette variante (2 contre 1) et les avis sont partagés du côté des associations et commerçants (3 contre 4). Il est toutefois proposé de ne pas retenir cette variante, compte tenu des exigences de sécurité et de non-respect des normes en vigueur en tenant compte de la majorité et des réponses allant dans le sens dans la variante B dans les questions suivantes.

Variante B : Remplacement par 8 nouveaux arbres directement (1 unique chantier au départ).

5.2. Etes-vous favorable à cette variante B, en tenant compte des contraintes du site (chapitre 5.5.1 du rapport et tableau comparatif en annexe 1) ?

Favorables - 42

Défavorables - 23

La majorité des avis reçus est favorable à la variante de remplacement direct de tous les arbres (il y a également quelques abstentions).

Et pour quelles raisons ?

Habitants favorables - 33 :

La variante est jugée plus efficace et le solde de l'argent pourrait être utilisé pour autre chose. Un unique chantier et la réduction des nuisances sont avantageux. Les autres arguments donnés sont la mise aux normes, la convivialité et la qualité de la place à court terme. Mais il faut tout de même rester attentif à l'ombrage les premières années.

Habitants défavorables - 15 :

La volonté est de conserver les arbres le plus longtemps possible comme ils sont encore sains (ce qui n'est pas le cas) et ont un caractère historique. Il faut éviter de dénaturer la place.

Associations favorables – 3 :

L'argument principal est l'unique chantier.

Associations défavorables – 4 :

Ils sont généralement contre le principe de la suppression totale.

Commerçants favorables - 5 :

Ils souhaitent un unique chantier et obtenir une place de qualité plus rapidement.

Commerçants défavorables - 2 :

Les arbres sont sains selon eux (ce qui n'est pas le cas) et doivent ainsi être conservés.

Parti politique favorable – 1 :

Un parti peut concevoir la variante B, mais demande plutôt une solution complétée qui consisterait à remplacer tous les arbres au départ et à être plus ambitieux quant à l'arborisation et à la végétalisation de la Vieille Ville en général.

Partis politiques défavorables - 2 :

Deux partis sont contre la variante B, mais l'un d'eux demande une variante A réalisée en un unique chantier.

BILAN ET PROPOSITION

La majorité est favorable à la variante B. La majorité des partis politiques et des associations sont toutefois contre cette variante. Les arguments donnés dans les différentes questions montrent qu'il s'agit de la meilleure solution notamment par rapport aux exigences de sécurité, au respect des normes, aux nuisances limitées avec un unique chantier et aux finances communales. Un bon choix d'essences amènera également de l'ombre et de la biodiversité.

5.3. Auriez-vous une variante alternative à proposer ?

Des propositions liées aux 2 variantes ont été données :

- Garder les 3 arbres encore en bon état et remplacer les autres en une fois, et faire un banc en bois autour et non des murets
- Ne pas niveler la place

- Déjà décider maintenant de remplacer les arbres en 2 étapes, c'est-à-dire garder la moitié des arbres et planifier leur remplacement lorsque ce sera nécessaire
- Créer un budget pour installer un système d'ombrage sur la place pendant quelques années au début (nouveaux arbres pas suffisamment efficaces)

De plus, quelques avis isolés sont en faveur du projet initial avec un seul arbre monumental. Il est notamment indiqué que le projet initial a plus de caractère et est conceptuellement bien plus fort. Il est proposé d'arboriser davantage les rues avec des arbres qu'on laisse pousser (pas de têtes de chat) et d'avoir une place avec un unique grand arbre. D'autres idées diverses ont été données, dont la volonté d'avoir plus d'ambition en termes de végétalisation, de biodiversité, de mobilité douce et de qualité de vie dans la Vieille Ville.

BILAN ET PROPOSITION

Vu les réponses au chapitre 5, il est proposé de poursuivre les études en se basant sur la variante B. Certaines idées seront toutefois étudiées dans le sens des sous-variantes souhaitées.

6. Plantations

6.1. Les arbres existants seront remplacés (selon la variante qui sera retenue) par une essence encore à définir. Plusieurs propositions sont faites dans le rapport et des arbres témoins seront exposés en ville, rue du 23-Juin (merisiers des oiseaux, févier d'Amérique, micocoulier de Provence). Etes-vous favorable à la plantation des différentes essences proposées (chapitre 5.5.2 du rapport) ?

Favorables - 45
Défavorables - 13

Quelle essence préférez-vous ?

Merisier des oiseaux - 29
Févier d'Amérique - 3
Micocoulier de Provence - 20

Favorables au Merisier des oiseaux :

Cet arbre est apprécié pour son aspect esthétique et puisqu'il s'agit d'une essence locale. Il est indiqué qu'il est important d'avoir des arbres en fleurs et avec des troncs hauts, ce qui est le cas de celui-ci.

Favorables au Févier d'Amérique :

Un argument en sa faveur est la légèreté du feuillage pour éviter l'assombrissement et obtenir une place lumineuse.

Favorables au Micocoulier de Provence :

Cette essence est déjà présente à Delémont ; ce serait ainsi une belle opportunité d'en planter sur la place et de créer une identité de la Ville à travers cet arbre. De plus, il semble bien adapté, possède une plus grande couronne (ombrage) et est robuste.

Autres remarques :

Plusieurs participants à la consultation demandent de développer en amont un concept de végétalisation de la Vieille Ville, de faire un mélange avec plusieurs essences, ou encore de planter les essences non retenues sur les rues de l'Hôpital et du 23-Juin. Certains proposent plutôt des tilleuls (ou marronniers). L'objectif majeur est que ce soit des essences adaptées au stress notamment climatique et en port libre, faciles d'entretien, les plus locales possibles, et enfin qu'elles soient nourricières pour la faune et les habitants.

De nombreux avis indiquent une préférence entre les 3 choix donnés, mais avec une retenue comme il est difficile de savoir quelle essence est la mieux adaptée sans être spécialiste. Il est souvent indiqué que l'espèce importe peu, tant que les arbres choisis sont les plus locaux possibles, les mieux adaptés au changement climatique (résistance) et donnent un maximum d'ombrage de la Vieille Ville, comme l'a proposé le projet lauréat.

BILAN ET PROPOSITION

Les avis sont majoritairement favorables au Merisier des oiseaux. Une étude détaillée sera lancée afin d'établir un concept global de végétalisation. Au vu des remarques reçues et des propositions formulées par la population, une analyse complémentaire va être faite pour choisir l'essence et s'assurer qu'elle réponde au mieux aux besoins.

6.2. Que pensez-vous de l'arborisation complémentaire proposée sur les rues de l'Hôpital et du 23-Juin (chapitre 5.5.1 du rapport, ou voir les schémas en page précédente de ce questionnaire) ?

Favorable - 53

Défavorable - 10

Quelques remarques ont été faites à plusieurs reprises et concernent : le Mini marché dont le fonctionnement ne doit pas être péjoré à cause des plantations, l'établissement d'un concept global de végétalisation de la Vieille Ville, et une arborisation plus ambitieuse.

BILAN ET PROPOSITION

L'arborisation complémentaire est clairement souhaitée au vu des retours reçus lors de la consultation à ce sujet. Une étude détaillée sera réalisée dans ce sens. Dans le cadre de l'étude pour ce projet, un concept global pour le centre historique est prévu sur la base du projet lauréat du concours, et une coordination sera mise en place avec le Mini marché pour s'assurer de déranger le moins possible les activités du magasin avec des arbres qui seraient par exemple mal placés.

7. Autres

*7.1. Les détails d'aménagement de la Place Roland-Béguelin seront étudiés par la suite, une fois la variante retenue et le crédit d'étude voté par le Conseil de Ville.
Avez-vous des remarques particulières sur l'aménagement de la place : éclairage public, mobilier urbain, matériaux, jeux, présence de l'eau, autres ?*

Habitants :

Les avis sont plutôt partagés sur le fond ; des personnes demandent d'amener de nombreux éléments (tables de pique-nique, jeux, fontaines, etc.), et d'autres souhaitent un réaménagement doux avec peu de choses (sobriété et simplicité).

Comme cela est prévu dans la suite des études, il est demandé de créer un point d'eau potable simple ou avec une petite fontaine, des assises (pas en béton) accueillantes et hors terrasses, un revêtement type pavé (pour le caractère historique) ou lisse (pour faciliter les déplacements), un concept d'éclairage public, d'harmoniser le mobilier des terrasses, d'offrir des possibilités de jeux (pour enfants et adultes), d'uniformiser les aménagements sur l'ensemble de la Vieille Ville, ou encore d'avoir un maximum de place pour organiser des animations.

Associations :

Il est notamment proposé d'installer des jardins potagers sur la place (ce qui n'est pas possible), de délimiter clairement les différents espaces, d'avoir un éclairage nocturne doux, d'harmoniser le mobilier des terrasses, et de créer une place sobre avec des bancs, des tables de pique-nique et un point d'eau potable.

Commerçants :

Il est demandé de faire les travaux en hiver et rapidement. Les avis sont partagés quant à la présence d'eau potable, et certains souhaitent ne pas surcharger la place avec du mobilier urbain et des jeux.

Partis politiques :

Les avis sont favorables à la présence d'eau pour contrer les îlots de chaleur, à installer du mobilier urbain hors terrasses, et à amener un éclairage modéré.

BILAN ET PROPOSITION

Ces éléments seront étudiés par la suite en reprenant les présentes réponses de la consultation. Un équilibre sera à trouver entre une place sobre et une place animée offrant une belle diversité d'usages. Un point d'eau potable semble faire l'unanimité et paraît nécessaire tout comme les possibilités de s'asseoir et profiter de la place sans consommer. Le concept pour l'éclairage public avait fait l'objet d'une première étude dans le cadre du concours du réaménagement de la place. Il sera à affiner en coordination avec les Services industriels pour une cohérence au niveau de la ville. L'harmonisation du mobilier des terrasses sera également à analyser.

7.2. Les devis pour chaque variante de la place uniquement (sans le coût des interventions sur les rues voisines) ont été établis par le bureau d'ingénieur mandaté, et montrent une différence de plus de Fr. 400'000.- entre la variante A et B (chapitre 5.5.5 du rapport).

Variantes	Devis estimatif à +/- 25%
A - Remplacement progressif des 8 arbres	1'076'400 HT
B - Remplacement immédiat des 8 arbres	620'000 HT

Habitants favorables à la variante A, du point de vue des coûts (9) :

Les arguments principaux avancés en faveur de la variante A, malgré les coûts, sont l'écologie (rôle d'exemplarité pour la transition écologique), réaliser un projet davantage rassembleur, et la priorité à donner à la nature en ville. Le coût ne doit pas être le critère majeur ; le résultat final passe avant tout.

Habitants favorables à la variante B, du point de vue des coûts (20) :

Le montant est jugé excessif avec une très grande différence par rapport à l'autre variante. Un tel gaspillage n'est pas cohérent d'autant plus en tenant compte de l'état des finances publiques. Cette variante évitera les surprises dues aux nombreux chantiers, et elle offre beaucoup d'avantages autres que financiers.

Associations (2 pour la A et 3 pour la B) :

Les opinions sont partagées et sont, soit en faveur de la variante B pour respecter l'argent du contribuable, soit d'avis que la différence n'est pas déterminante. Il est notamment proposé de choisir la variante B et d'utiliser l'argent économisé par rapport à la variante A pour réaliser d'autres projets en faveur de la biodiversité.

Commerçants (5 pour la B) :

En général, les avis sont en faveur de la variante B (ou abstentions), d'autant plus en période de crise.

Partis politiques (-) :

Les avis sont partagés sans exprimer de préférence pour une variante ou l'autre. Une réponse indique que les coûts donnés pour la variante A sont peu certains aujourd'hui puisque cela se fera sur le long terme. Une proposition a également été faite de choisir la variante B et d'utiliser l'argent économisé par rapport à la variante A pour les interventions prévues sur les rues voisines (végétalisation en particulier).

BILAN ET PROPOSITION

Les réponses données sont majoritairement en faveur de la variante B, qui est moins coûteuse que la variante A. Les commerçants sont toutefois tous en faveur de la variante B, et les partis politiques n'ont pas de variante favorite de ce point de vue. Il est proposé de ne pas focaliser sur le prix à ce stade et de faire les études de détail en tenant compte de la qualité du projet et des compléments de végétalisation demandés.

8. Bilan et suite du programme de travail

Les avis montrent un grand attachement à la Place Roland-Béguelin par tous les groupes d'utilisateurs. Son réaménagement est d'autant plus important et délicat ; les réflexions doivent être approfondies et des pesées des intérêts seront à faire pour la place la plus attractive et conviviale possible. L'attachement au centre historique dans sa globalité est également très clair et la volonté qu'il reste et soit renforcé comme lieu convivial et de rencontre est prépondérant. Il est pris note des éléments les plus importants aux yeux de la population pour les intégrer autant que possible dans les projets futurs concernés.

Bien que les documents pour la consultation soient axés sur des questions techniques, les réponses reçues montrent une bonne compréhension des participants, même si l'exercice n'a pas dû être facile. Les réponses seront très utiles pour la suite du projet, le but de la consultation est ainsi atteint. L'objectif final est évidemment de trouver un compromis pour satisfaire un maximum de citoyens.

Globalement, la consultation montre des avis très variés et aura été très intéressante pour la Ville, dans la cadre du projet de la Place Roland-Béguelin, mais également de manière plus large, sur les attentes de la population quant aux espaces publics et à la gestion de la circulation à Delémont en particulier en Vieille Ville. Cette mine d'or d'informations servira pour la vision à long terme. Les Autorités communales tiennent à remercier les citoyens pour leurs précieuses réponses et participations à la consultation.

La suite du programme de travail est prévue ainsi :

2021

17 mai :

- Conseil communal : prise de connaissance du rapport et discussion générale

26 mai :

- Premier échange avec les bureaux mandatés

27 mai :

- Commission Vieille Ville : prise de connaissance du rapport

Juin – août :

- Cahier des charges pour la suite des études
- Etudes des principales adaptations de l'avant-projet
- Mise au point du message destiné au Conseil de Ville avec demande de crédit pour l'étude du projet

Septembre :

- Préavis des commissions directement concernées sur la demande de crédit lors d'une séance commune (FIN, UETP, VIEILLE VILLE)
- Conseil de Ville

Octobre :

- Lancement des études du projet

2022

- Dépôt public du dossier
- Demande de crédit du projet
- Première étape éventuelle des travaux en automne si les autorisations sont octroyées

2023

- Suite des travaux

HJ - Delémont, 10 mai 2021

U:\UETP\05_travaux_publics\01_espaces_publics\place_roland_beguelin\retours_consultation\rapport_suite_consultation_v1.docx